Projet N° 1 – Lignes directrices relatives aux bonnes pratiques du GSR-25, 25 juillet 2025

DONNER AUX RÉGULATEURS LES MOYENS DE BÂTIR L'ÉCOSYSTÈME NUMÉRIQUE

Alors que les technologies numériques transforment les modalités de connexion, de commerce et d'apprentissage au sein des sociétés, ainsi que la façon dont elles sont gouvernées, les régulateurs sont appelés à aller au-delà de la simple surveillance des marchés. Ils doivent s'adapter, ancrer l'innovation au cœur de leur mission institutionnelle et contribuer à façonner des écosystèmes numériques résilients et parés pour l'avenir. Cette transformation passe par un changement fondamental de paradigme, l'adoption de nouveaux outils et une collaboration plus étroite à l'échelle des secteurs et des frontières.

En nous appuyant sur deux décennies de Lignes directrices relatives aux bonnes pratiques du Colloque mondial des régulateurs (GSR), qui ont contribué à définir des principes réglementaires solides et à promouvoir des environnements propices, nous – les régulateurs participant au Colloque mondial des régulateurs de 2025 – reconnaissons qu'il est urgent d'accomplir un tel changement. Pour relever les défis d'aujourd'hui et se préparer à ceux de demain, les régulateurs doivent endosser le rôle de bâtisseurs de l'écosystème numérique.

Ces lignes directrices reflètent notre engagement commun, qui consiste à s'appuyer sur des données d'expérience nationales, à s'inscrire dans une perspective mondiale et à offrir une orientation réglementaire concrète et tournée vers l'avenir, afin de bâtir un avenir numérique qui ne laisse personne de côté.

# I ENCOURAGER L'INNOVATION DANS LES APPROCHES RÉGLEMENTAIRES

Ancrer l'innovation dans les pratiques réglementaires

Les régulateurs ne devraient pas considérer l'innovation comme un projet parallèle, mais comme un élément essentiel de la conception et de la mise en œuvre de la réglementation. Il s'agit d'institutionnaliser l'expérimentation en intégrant des projets pilotes dans les plans de travail annuels, en utilisant des bacs à sable réglementaires et en testant des règles allégées avant leur mise en œuvre complète. Il s'agit en outre de tirer des enseignements des situations d'échec, en reconnaissant que les innovations ne seront pas toutes couronnées de succès, mais que chaque tentative génère des résultats précieux qui renforceront les approches réglementaires futures.

Développer des compétences et un état d'esprit tournés vers l'avenir

Outre les connaissances techniques dans le domaine du numérique et des technologies nouvelles et émergentes telles que l'intelligence artificielle (IA), l'Internet des objets (IoT), les nouvelles technologies spatiales et la chaîne de blocs, les régulateurs doivent posséder des compétences en matière de prototypage de politiques, de sciences comportementales et de réflexion systémique. Il s'agit de favoriser une culture réglementaire souple et adaptée à l'avenir en instaurant un apprentissage continu par les pairs et une collaboration interdisciplinaire dans les pratiques institutionnelles.

Réglementer avec souplesse et en faisant preuve de prévoyance

Mettre en œuvre des cadres souples tels que la réglementation axée sur les résultats, l'octroi de licences à plusieurs niveaux et les clauses de caducité pour permettre des réponses réglementaires dynamiques et adaptées à l'évolution des technologies et des marchés. Orienter l'innovation plutôt que de simplement réagir après coup, en utilisant les données, la prospective stratégique, l'analyse prévisionnelle et les cadres d'anticipation pour mieux recenser les risques émergents et les possibilités à saisir.

Collaborer pour innover

Passer de consultations ponctuelles à des partenariats structurés et axés sur la résolution de problèmes avec les ministères, les acteurs du marché, les établissements universitaires et la société civile dans tous les secteurs. Créer conjointement des solutions légitimes et flexibles pour harmoniser les points de vue et mettre en commun les connaissances à la faveur d'une gouvernance collaborative. Aligner les politiques et éviter les règles contradictoires en intégrant des mécanismes de cohérence intersectorielle.

# II ADAPTER ET RENFORCER LES CAPACITÉS DE RÉGLEMENTATION

Mettre à jour les obligations au service des réalités numériques

Veiller à ce que les obligations réglementaires traduisent la convergence des infrastructures, des contenus et des services. Pour ce faire, il faudra peut-être mettre en place une supervision des plates-formes numériques, de la gouvernance des données ou de l'IA, et assurer une coordination intersectorielle pour réduire la fragmentation et renforcer les résultats d'intérêt public. Cela suppose également une indépendance sur les plans politique, opérationnel et financier pour permettre une planification à long terme, la prise de décisions impartiales et une application cohérente au-delà des cycles politiques ou commerciaux.

Investir dans les capacités stratégiques

Aller au-delà des mises à niveau techniques. Garantir des investissements soutenus dans les ressources humaines et les ressources financières nécessaires à la maintenance et au développement des outils dans le cadre des activités réglementaires essentielles. Constituer des équipes multidisciplinaires, établir des unités internes de prospective et d'analyse de données et rationaliser la coordination entre les départements. Collaborer avec des établissements universitaires et des groupes de réflexion pour soutenir l'apprentissage continu et la veille réglementaire.

Prendre des décisions inclusives et fondées sur des données probantes

Renforcer les capacités réglementaires pour la prise de décisions fondées sur les données et les risques. Utiliser les plates-formes de données, les analyses de l'IA et les contributions des parties prenantes, en particulier provenant des groupes mal desservis et des innovateurs locaux, pour éclairer la prise de décisions. Aligner les règles sur les conditions réelles en procédant à des études des incidences de la réglementation et à une mise en œuvre progressive.

Institutionnaliser la collaboration

Assurer la coordination entre les secteurs et les administrations à l'aide de groupes de travail mixtes, de laboratoires de réglementation communs et de groupes de travail interorganismes. Adopter l'approche de gouvernance collaborative de l'UIT afin de concevoir des réponses coordonnées et des mesures d'adaptation pour faire face aux défis complexes que pose l'écosystème. Une approche faisant intervenir toutes les entités publiques n'est plus une option; il est essentiel d'assurer la cohérence de la politique numérique à l'échelle nationale et la gouvernance efficace des écosystèmes numériques complexes.

Reconnaître la nécessité de mettre au point des modèles d'investissement innovants pour soutenir le déploiement durable des télécommunications/TIC et de l'infrastructure numérique. Compte tenu des difficultés financières qui subsistent dans les zones rurales et isolées, nous encourageons l'élaboration de stratégies politiques et réglementaires inclusives qui favorisent les partenariats public-public et public-privé, la collaboration à l'échelle des gouvernements et la croissance numérique à long terme.

Tirer parti de la corégulation et de l'autorégulation

Déléguer des responsabilités à des partenaires de confiance avec des mécanismes de responsabilité clairs, le cas échéant. Appuyer la corégulation moyennant des institutions spécialisées, des acteurs de la société civile ou du secteur privé, en particulier dans des domaines en évolution rapide comme la cybersécurité, l'IA et la gouvernance des données.

Façonner l'innovation numérique au service de la valeur publique

La réglementation devrait non seulement favoriser l'innovation, mais aussi l'orienter de sorte qu'elle serve les objectifs que sont l'inclusion sociale, la protection des droits et la durabilité. Il s'agit d'aligner les incitations sur les investissements en faveur des zones mal desservies, d'une connectivité efficace et des infrastructures publiques numériques pour garantir que les technologies apportent des avantages concrets aux personnes et aux communautés.

# III TIRER PARTI DES TECHNOLOGIES ÉMERGENTES AU SERVICE DE L'EXCELLENCE EN MATIÈRE DE RÉGLEMENTATION

Utiliser les outils numériques tout au long du cycle réglementaire

Intégrer les technologies émergentes telles que l'IA, les mégadonnées, la chaîne de blocs et l'IoT dans la surveillance, la conformité et la prise de décisions en matière de réglementation – non pas en tant que compléments, mais en tant que capacités intégrées. Les exemples comprennent la réglementation au moyen de données, la surveillance en temps réel du spectre, les alertes de conformité automatisées et les systèmes d'octroi de licences intelligents, entre autres applications RegTech et SupReg.

Exploiter les données pour une supervision réactive

Créer des systèmes de données intégrés qui combinent les soumissions des acteurs du marché, les données des capteurs et les commentaires recueillis dans le cadre d'une méthode participative. Détecter les lacunes en matière de service, recenser les risques à un stade précoce et guider les interventions les plus significatives à l'aide de tableaux de bord et d'analyses.

Moderniser les méthodes de mobilisation grâce aux technologies

Lancer des portails numériques, des plates-formes de données ouvertes et des outils mobiles pour rendre les décisions transparentes et faciliter la participation, en particulier pour les utilisateurs des communautés mal desservies ou isolées. Améliorer l'accès et la formulation de commentaires avec des outils tels que les agents conversationnels fondés sur l'IA ou les tableaux de bord cartographiques. Rationaliser et simplifier les processus réglementaires pour le secteur afin de réduire les coûts de conformité et d'améliorer la facilité de faire des affaires, tout en maintenant la surveillance.

Institutionnaliser l'expérimentation

Tester les réponses réglementaires avant de codifier les règles, à l'aide de bacs à sable, de laboratoires vivants, de simulations et d'outils de planification par scénario. Accélérer l'analyse des consultations et améliorer la réactivité grâce aux outils assistés par l'IA. Garantir l'efficacité et l'innovation responsable en concevant ces cadres expérimentaux conjointement avec les acteurs du secteur et d'autres parties prenantes.

Concevoir dans un souci de confiance et d'éthique

Montrer l'exemple dans la façon dont les technologies sont utilisées en interne. Adopter des outils garantissant le respect de la vie privée, établir des responsabilités claires en matière de prise de décisions automatisée et s'aligner sur les principes mondiaux en matière d'IA fiable et de protection des données. Communiquer clairement avec le public sur la façon dont les technologies sont utilisées et sur les mesures de protection mises en place.

Renforcer la capacité d'exécution

Reconnaître que la transformation numérique passe par une stratégie, et pas seulement par des logiciels. Investir dans les talents multidisciplinaires, promouvoir les normes ouvertes et développer une infrastructure partagée à l'échelle des gouvernements pour éviter les doublons et la dépendance excessive à l'égard des systèmes propriétaires.

# IV RENFORCER LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE POUR UN AVENIR CONNECTÉ

Privilégier la collaboration axée sur les résultats

Mettre à profit les partenariats régionaux et internationaux pour résoudre des défis communs et servir des priorités communes, de la coordination du spectre à la gouvernance de l'IA. Privilégier les activités conjointes, les bacs à sable réglementaires ou les mesures d'application de la loi qui produisent des effets concrets par rapport aux seuls accords formels.

Harmoniser là où cela apporte une valeur ajoutée

Poursuivre l'harmonisation dans des domaines tels que le commerce numérique, l'éthique de l'IA et la protection des données, tout en ménageant une certaine souplesse pour tenir compte des contextes nationaux. La reconnaissance mutuelle, des principes politiques communs et une synchronisation coordonnée permettent un juste équilibre entre interopérabilité et souveraineté.

Construire des infrastructures d'apprentissage partagées

Créer des communautés de pratique, des plates-formes de formation conjointes et des programmes de mentorat par les pairs. Soutenir les outils de connaissance en libre accès qui peuvent être adaptés localement et réutilisés par d'autres régulateurs.

Coordonner les données, les outils et les normes

Promouvoir l'interopérabilité dès la conception dans les systèmes réglementaires. Surveiller les risques transfrontières et harmoniser les mesures réglementaires en utilisant des interfaces de programmation d'application (API) communes, des indicateurs partagés et des protocoles de partage de données.

Affirmer les particularités régionales et la souveraineté numérique

Façonner des normes mondiales en fonction des besoins locaux par la coopération. Participer à des forums multilatéraux, renforcer la diplomatie numérique et soutenir les initiatives régionales visant à aligner les pratiques réglementaires et à définir les positions régionales sur les défis numériques communs.

Considérer la coopération en tant que fonction essentielle

Affecter des unités dédiées, mandater la planification transfrontalière et suivre les incidences réelles de la coopération. Intégrer la coordination systémique dans la conception institutionnelle pour soutenir l'harmonisation continue entre les politiques, les secteurs et les parties prenantes.

# V VOIE À SUIVRE

Dans un paysage marqué par des mutations constantes et des bouleversements technologiques, la régulation doit devenir un levier d'innovation responsable, fondé sur la compréhension technologique, l'adaptabilité institutionnelle, la coopération transfrontalière et l'intégrité éthique. Les régulateurs qui assument ce rôle peuvent passer du statut de législateurs à celui de bâtisseurs d'écosystèmes. Les principes et les approches exposés dans ces lignes directrices offrent une voie claire, qui vise à renforcer la confiance du public, à favoriser un développement du numérique qui ne laisse personne de côté et à renforcer la capacité collective à gouverner un monde numérique connecté, dynamique et interdépendant.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_